



Laténa



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sarl
www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT LA MINUTE INNOVATION

Le brevet, allié du progrès ou verrou du futur ?



Credit: Declan Sun sur Unsplash

Le système des brevets protège les inventions en offrant un monopole temporaire, stimulant ainsi l'innovation. Né dans l'Antiquité et structuré à la Renaissance, il impose aussi de divulguer les découvertes. Aujourd'hui, avec des millions de dépôts annuels selon Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, il reflète la puissance technologique des États, comme la Suisse. Mais il suscite des critiques, notamment sur l'accès aux médicaments et la brevetabilité du vivant. A lire en page 11

Cave des Lauriers 1879
Jungo & Fellmann - Cressier
Livraison gratuite à domicile
75cl.ch
Ouvert Samedi de 10 à 12h ou RDV

Hotel de la Croix-Blanche
Cressier ★★
Une cuisine du terroir
authentique et gourmande
au coeur de
l'Entre-deux-Lacs

SAVOIR-FAIRE UNIQUE

MYBIKE

VÉLOS CENTER

Chemin des Nageux 13 -2087 Cornaux
+41 32 757 27 87 - www.mybike-shop.ch

Votre éco-construteur

- Entreprise générale/Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction
- Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch



AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 10.04.26 au 11.05.26

Publication FAO n° 15

Dossier SATAC n° 122784

Parcelle(s) et coordonnées: 5369 - Cressier; 2569848/1211529

Situation: Chairs de Vaches; Chemin des Vignettes 14

Description de l'ouvrage: Remplacement de la chaudière à mazout par une PAC air-eau extérieure

Requérant(s): Gabriel Staehli, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



FERMETURE DE LA RUE DES PRÉLARDS

Du lundi 20 avril 2026 au lundi 4 mai 2026, la rue des Prélards sera fermée à toute circulation automobile hormis pour les riverains des numéros 2 à 30.

Cette fermeture vise à permettre des comptages sur le ch. des Marches et d'évaluer le report de circulation avec la fermeture de la rue des Prélards.

Nous encourageons vivement les automobilistes venant de l'Ouest du village à emprunter le Ch. des Malpierrez et la RC5 pour se rendre en direction du centre et de l'Est du village.

Nous remercions la population pour sa coopération.

Le Conseil communal



IMPRESSUM

Tirage: 11'000 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable d'édition: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch



Inauguration de la zone sportive de Lignières 25 avril 2026

10h00 - 13h00

Partie officielle

Dès 10h

Beach volley + Badminton + Padel + Pétanque

13h00 - 17h00

Parcours enfants

13h30 - 16h00

Grimage enfants

14h00 - 16h30

Sculpture de ballons

13h30 - 15h30

Beach Volley

En dehors de ces horaires, les installations sportives sont libres d'accès

Pause des animations de 12h à 13h

Food trucks et bar à disposition toute la journée et soirée

13h30 - 15h00

Badminton

14h00 - 16h00

Basket-ball

14h00 - 16h00

Pétanque

15h00 - 17h00

Street workout

15h00 - 17h00

Ping - Pong

15h00 - 18h00

Snookball

15h00 - 17h00

Piste de course

16h00 - 18h00

Walking football

20h00 - 22h00

Concert Brass Band de Lignières

22h00 - 02h00

Soirée Vintage

AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 17.04.26 au 18.05.26

Publication FAO n° 16

Dossier SATAC n° 123119

Parcelle(s) et coordonnées: 3979 - Cressier; 2568574/1210381

Situation: Les Argilles; Rue des Prélards 41

Description de l'ouvrage: Remplacement d'un chauffage électrique, par une pompe à chaleur air-eau

Requérant(s): Christiane Raymonde LEVRAND -, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans: Patrick LÄDRACH LÄDERACH Installations sanitaires et chauffage Sàrl, Rue des Prés-Bugnons 4, 2525 Le Landeron

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 17.04.26 au 18.05.26

Publication FAO n° 16

Dossier SATAC n° 123111

Parcelle(s) et coordonnées: 5340 - Cressier; 2568601/1210338

Situation: Les Argilles; Chemin des Vergers 17A

Description de l'ouvrage: Remplacement de l'installation de chauffage à mazout, par une pompe à chaleur air-eau

Requérant(s): Nathalie ZBINDEN -, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans: Patrick LÄDRACH LÄDERACH Installations sanitaires et chauffage Sàrl, Rue des Prés-Bugnons 4, 2525 Le Landeron

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 17.04.26 au 18.05.26

Publication FAO n° 16

Dossier SATAC n° 122874

Parcelle(s) et coordonnées: 5480 - Cressier; 2569904/1211524

Situation: Les Rissieux; Chemin des Vignes-Rondes 2

Description de l'ouvrage: Demande de mise en conformité d'un local commercial

Requérant(s): Union Suisse d'habitation SA, 2300 La Chaux-de-Fonds

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 16 al. 2 LConstr (surface de jour)

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 17.04.26 au 18.05.26

Publication FAO n° 16

Dossier SATAC n° 122880

Parcelle(s) et coordonnées: 4577 - Cressier; 2569752/1210858

Situation: Prés Martinets

Description de l'ouvrage: Couvert à bois démontable

Requérant(s): Les Mains Vertes paysages & jardins SA, 2074 Laténa

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24 LAT; Alignement; Distance à un bosquet

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

Driver AGOM

CHANGER LES PNEUS AU BON MOMENT EST AVANTAGEUX.

Cet été, votre sécurité commence par les bons pneus.
Du 16 mars au 30 avril, rendez-vous à la succursale
Driver Agom de St. Blaise et profitez de la remise.

Jusqu'à CHF
120.-

Pour l'achat de 4 pneus neufs
été ou toutes saisons pour
véhicule de tourisme et SUV.

Scannez le QR code
pour découvrir votre remise.

Driver Agom St. Blaise
Rue de la Musinière 4
CH-2072 St. Blaise

Tel. 032 753 81 07
filiale.saintblaise@agom.ch
drivercenter.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



AVIS DE TRAVAUX – CHEMIN DU COTEAU

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux de renouvellement des infrastructures souterraines et réfection des aménagements de surface du Chemin du Coteau se poursuivent. L'étape 4 va débuter le **lundi 20 avril 2026 jusqu'au vendredi 19 juin 2026** selon le plan ci-joint. Durant cette période, la circulation sera interdite dans la zone concernée et des itinéraires de déviation seront mis en place.

Une phase intermédiaire sera réalisée afin de garantir l'accès véhicules aux propriétés Coteau 11, 15, 17, 19, 21 et 23. Les accès aux places privées situés dans le périmètre des travaux seront inaccessibles aux véhicules.

L'accès piéton aux immeubles sera garanti en tout temps et les livraisons resteront possibles, sous certaines conditions. D'autre part, le transport des élèves sera coordonné entre la commune et l'APL.

Pour les riverains qui sont privés de leur place de stationnement, un nombre limité de places de parc est mis à disposition. Leur utilisation est soumise à une autorisation temporaire, qui est à demander par email à lelanderon.securitepublique@ne.ch, avec pour objet «Chantier Coteau - demande autorisation stationnement». Votre demande doit inclure vos coordonnées complètes, le numéro de plaque de chaque véhicule concerné ainsi que son lieu de stationnement actuel.

Le ramassage des déchets sera effectué comme d'ordinaire, cas échéant, ils seront extraits de la zone de chantier par l'entreprise. Quant à la distribution d'eau et d'électricité, elle sera en principe garantie et les coupures annoncées 48h à l'avance (sauf urgences).

Dans un souci de coopération et afin de garantir la bonne réalisation des travaux ainsi que la sécurité de toutes et tous, nous vous prions de bien vouloir respecter la signalisation et les déviations mises en place. En cas de besoin, vous pouvez vous adresser directement au contremaître de l'entreprise de construction (casque rouge).

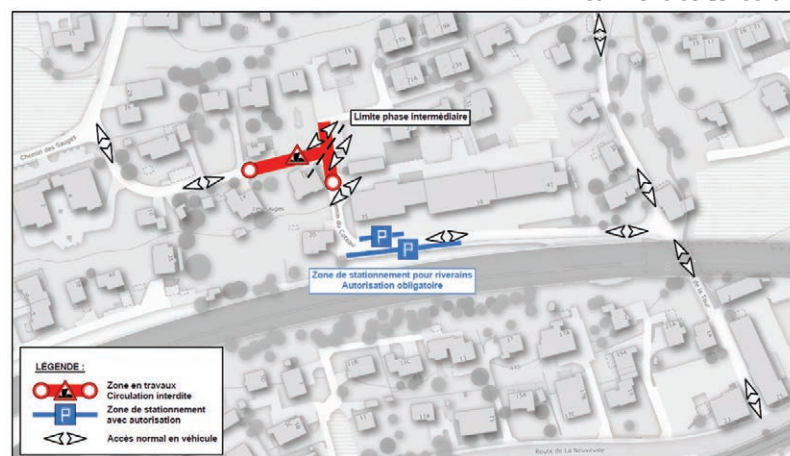
Maître d'ouvrage: Commune du Landeron - Services techniques - 032 886 48 60

Direction des travaux: Mauler SA ingénieurs civils - 032 732 55 55

Entreprise de construction: S. Facchinetti SA - 032 720 12 12

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration et votre compréhension.

Commune du Landeron



LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 17.04.26 au 18.05.26

Publication FAO n° 16

Dossier SATAC n° 122623

Parcelle(s) et coordonnées: 7178 - Le Landeron; 2571670/1211372

Situation: Jardins vers la Petite Thielle; Rue Rollin 21

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air/eau

Requérant(s): Franck Lachenal et Marie Leclerc, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone des abords du bourg / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



SIGNALISATION ROUTIÈRE AU SEIN DE LA VIEILLE VILLE DU LANDERON

À la suite de deux années probatoires et de deux recensements, l'exécutif entérine la décision du Conseil général: le bourg du Landeron est interdit aux véhicules motorisés, il est réservé aux piétons et à la mobilité douce.

En 2024, Le Conseil communal avait décidé d'interdire toute circulation routière, y compris les vélos, durant six mois, avec pour objectif de renforcer l'attractivité du bourg en favorisant une zone conviviale pour les habitants, la clientèle des restaurants, etc. Un premier recensement, adressé aux commerçants et aux citoyens de la Vieille Ville, avait montré que 45% des sondés souhaitaient pérenniser l'ouverture du centre historique à toute circulation (maintien d'une zone à 20 km/h). En revanche, 23% étaient favorables à l'interdiction des voitures, tout en permettant le passage des vélos. Une proportion équivalente estimait qu'il fallait également interdire les vélos dans le centre historique. De manière générale, les avis étaient partagés sur la présence des voitures (45% pour, 46% contre), tandis qu'une majorité se déclarait en faveur des vélos (68%), à condition d'installer des modérateurs de trafic.

Au vu des résultats du premier recensement, l'exécutif a testé en 2025 un autre régime de signalisation routière. La circulation des voitures demeurait interdite, alors que le passage des vélos était autorisé uniquement sur l'axe est du bourg. Le Conseil communal avait également invité les commerçants, notamment les restaurateurs, à étendre leurs terrasses sur la voie publique. Fin 2025, un deuxième recensement a été transmis aux habitants et commerçants du bourg afin de déterminer leurs positions face au régime de circulation précité. Les habitants se sont prononcés à 49% en faveur d'une interdiction des voitures automobiles, motocycles et cyclomoteurs (avec passage des vélos uniquement sur l'axe est), tandis que le solde de la population (51%) était favorable au passage des véhicules. Les commerçants étaient, quant à eux, majoritairement pour l'interdiction du passage des véhicules (64%).

Après avoir pris connaissance des résultats très serrés de ce deuxième sondage, le Conseil communal a décidé de consulter le Conseil général. Ce dernier s'est prononcé le 19 mars 2026, en présence de 40 membres, en faveur de l'interdiction de la circulation des voitures automobiles, des motocycles et des cyclomoteurs au sein de la Vieille Ville (22 voix pour ce régime, 16 pour le maintien d'une zone à 20 km/h et 2 abstentions).

Fort de ce qui précède, le Conseil communal a ratifié la décision du Conseil général par voie d'arrêté le 30 mars 2026. La décision du Conseil communal doit encore être publiée et validée par le SPCH. La mesure sera en principe effective courant juin 2026. L'exécutif tient à remercier les riverains et les commerçants du bourg pour leurs réponses et leurs diverses propositions qui font l'objet d'une analyse. Il espère que cette mesure, décidée de manière participative, apportera satisfaction, convivialité et bonne-humeur au sein du bourg.

Le Landeron, le 30 mars 2026

Le Conseil communal

LE LANDERON



OBLIGATION DE TENIR LES CHIENS EN LAISSE

Nous rappelons à toutes les personnes concernées que **les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse du 15 avril au 30 juin** - période de nidification et de reproduction - dans les forêts et pâturages boisés.

Les contrevenants seront punis selon la législation en vigueur.

Nous vous remercions d'en prendre bonne note.

Le Conseil communal

LE LANDERON



RAMASSAGE DU PAPIER

Nous vous rappelons que la prochaine tournée générale du ramassage du papier aura lieu le

Samedi 25 avril 2026 dès 8 h 00

Nous vous prions de bien vouloir déposer le vieux papier **en paquets bien ficelés** au bord de la route **avant 8h**. **Nous vous remercions de ne pas mettre de carton.**

Cette action est menée par le CESC afin de pouvoir financer les activités extrascolaires qui gravitent autour des enfants du niveau 1FR au niveau 7FR.

Administration communale

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 17.04.26 au 18.05.26

Publication FAO n° 16

Dossier SATAC n° 123154

Parcelle(s) et coordonnées : 8173 - Le Landeron ; 2573284/1212255

Situation : Les Novalis ; Bellerive 134

Description de l'ouvrage : Installation de panneaux solaires et climatisation sur le toit

Requérant(s) : Olivier et Janique Voumard, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s) : Alignement

Particularités :

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 17.04.26 au 18.05.26

Publication FAO n° 16

Dossier SATAC n° 123145

Parcelle(s) et coordonnées : 8359 - Le Landeron ; 2571807/1211404

Situation : Pêches derrière l'Eglise ; Rue du Jolimont 38

Description de l'ouvrage : Installation d'une pompe à chaleur air/eau

Requérant(s) : Roland René et Fabienne Anne Hélène Spring, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation densifiée / Entrée en vigueur le 27.10.1999

Autorisation(s) spéciale(s) : Abattage partiel d'une haie ; Arrêté concernant la protection des haies, des bosquets, des murs de pierres sèches et des dolines

Particularités : Périmètre de plan de quartier : PQ en vigueur / Secteur sud des Pêches derrière l'Eglise / Entrée en vigueur le 19.01.2000 ; périmètre de site ISOS

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CORNAUX



ÉLAGAGE DES ARBRES ET ÉMONDAGE DES HAIES

RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES

Aménagements extérieurs en bordure de route

Nous rappelons aux propriétaires qu'ils sont tenus d'entretenir leurs aménagements extérieurs selon le règlement d'exécution de la loi sur les routes et voies (RELRVP 01.04.2020).

Explications et directives selon schéma ci-dessous :

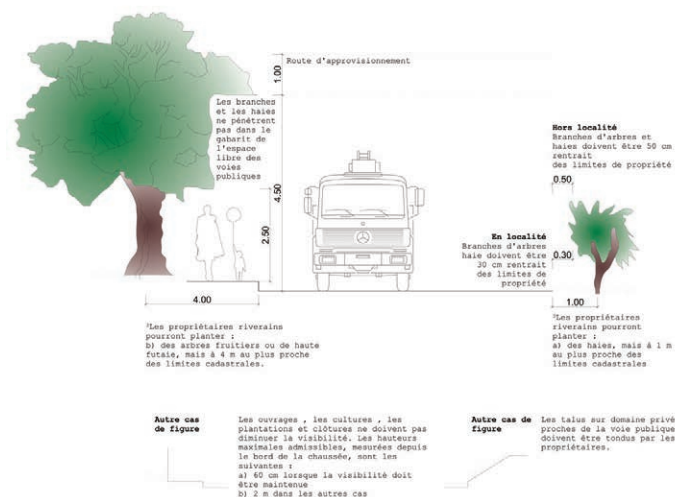
Si ces dispositions ne sont pas observées **d'ici au 15 mai 2026**, la direction de police sera en droit de faire couper les branches ou les plantes gênantes par un professionnel, aux frais des propriétaires (art. 3.7 du règlement communal de police).

Cornaux, avril 2026

LE CONSEIL COMMUNAL

COMMUNE DE CORNAUX

ÉLAGAGE



CORNAUX



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le Service de la sécurité publique de la Commune de Cornaux recherche le propriétaire de la voiture abandonnée suivante :

- Voiture de marque « Alfa Romeo », de couleur bleue, qui est stationnée sans plaque sur le parking du terrain de football à Cornaux

Le propriétaire est sommé de se présenter dans un délai de 20 jours à la Sécurité publique de Cornaux dès la parution de cet article, rue Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux / 032 886 45 10 jusqu'au lundi 11 mai 2026.

Passé ce délai, le véhicule sera éliminé sur une place officielle de l'Etat de Neuchâtel. Cornaux, le 17 avril 2026

CORNAUX



INFORMATION A LA POPULATION

AUX UTILISATEURS-TRICES DES BUS POSTAUX SUR CORNAUX CHANGEMENT D'EMPLACEMENT DE L'ARRÊT DE BUS ET CHEMINEMENT PIÉTONNIER SUPPRIMÉ SUR RCS

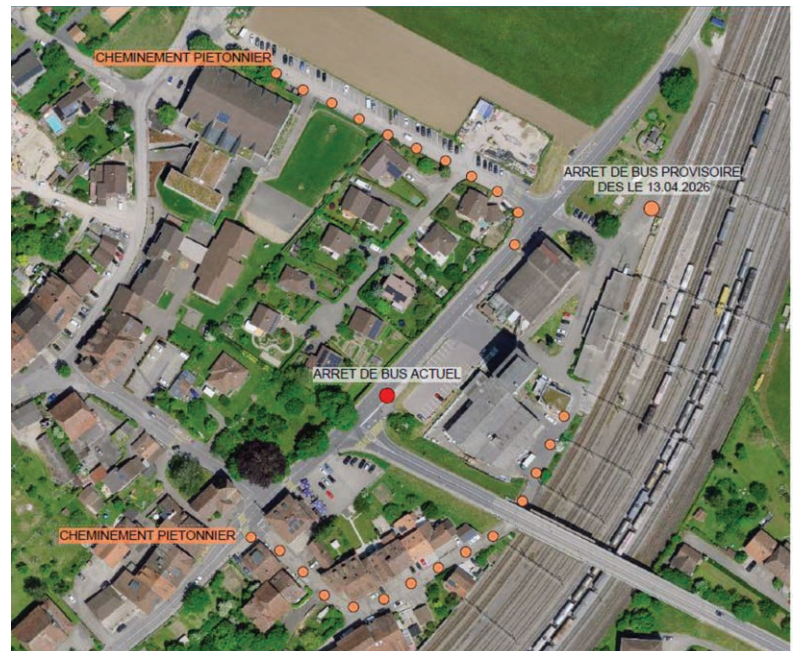
Suite au développement du site LANDI, en cours de construction, l'emplacement de l'arrêt de bus existant à l'intersection de la route du Moulin/Grand-Pont (point rouge) selon plan ci-dessous est déplacé.

A partir **du lundi 13 avril prochain**, un arrêt de bus provisoire sera situé à la gare (direction de Cressier) (point orange) selon plan ci-dessous.

Les piétons sont priés de passer par la rue du Bourg ou la route des Vergers pour se rendre à la gare (voir plan ci-dessous – pointillé orange). Le trottoir le long de la route des Moulins est supprimé durant la période des travaux.

Nous remercions la population et ses utilisateurs-trices de leur compréhension et de respecter la signalisation mise en place.

LE CONSEIL COMMUNAL



Vita'LATÉNA

Le programme Vita'Laténa fait son retour avec des activités sportives hebdomadaires gratuites, ouvertes à toutes et tous !

Retrouvez-nous sur les infrastructures de la commune pour partager des moments dynamiques, dans une ambiance conviviale et accessible, quel que soit votre niveau. En cas de mauvais temps, l'activité sera annulée.

Mercredi	29 avril	17 h 30	Fitness en plein air Barbara André (AB Training)	Fitness urbain de Saint-Blaise
Mercredi	6 mai	17 h 30	Fitness en plein air Didier De Oliveira (9.81 Training)	Fitness urbain de Saint-Blaise
Mercredi	13 mai	17 h 30	Fitness en plein air Jessica Sousa (JessActiv)	Fitness urbain de Saint-Blaise
Mercredi	20 mai	17 h 30	Fitness en plein air Barbara André (AB Training)	Fitness urbain de Marin
Mercredi	27 mai	17 h 30	Fitness en plein air Didier De Oliveira (9.81 Training)	Fitness urbain de Marin



Plus d'informations sur notre site internet

UNE DOSE DE VITALITÉ OFFERTE PAR VOTRE COMMUNE !



Service cantonal de la santé publique
ne.ch
REPUBLICA CANTONALE DI SANITÀ PUBBLICA

EXPO

TEMPORAIRE

Du 28 avril au
23 juin 2026

PRIX DE LA SAINT-BLAISE

Venez découvrir les œuvres réalisées dans le cadre du prix de la Saint-Blaise par la classe de 6^e année de Mesdames Robert et Fornachon. Les élèves ont été accompagnés dans ce projet par le graffeur Wilo, qui leur a fait découvrir les différentes techniques du **style graffiti**.



VERNISSAGE
MARDI 28 AVRIL
18 H 30

MAISON DE COMMUNE
GRAND'RUE 35
2072 SAINT-BLAISE

LATÉNA

éorin
centre du bas-lac

AGENDA DES ANIMATIONS

JANVIER - FÉVRIER
MARS - AVRIL
2026

JANVIER

- 16 JANVIER 2026
Spectacle de magie, Laténa - 18h00
- 20 JANVIER 2026
NÉ POUR LIRE, Laténa - 09h00
- 22 JANVIER 2026
NÉ POUR LIRE, Bevaix - 09h30
- 23 JANVIER 2026
NÉ POUR LIRE, Fontainemelon - 09h00
- 23 JANVIER 2026
NÉ POUR LIRE, Gorgier - 10h00
- 23 JANVIER 2026
NÉ POUR LIRE, Boudry - 09h00

MARS

- 20 MARS 2026
NÉ POUR LIRE, Fontainemelon - 09h00
- 24 MARS 2026
NÉ POUR LIRE, Laténa - 09h00
- 26 MARS 2026
NÉ POUR LIRE, Bevaix - 09h30
- 27 MARS 2026
NÉ POUR LIRE, Gorgier - 10h00
- 27 MARS 2026
NÉ POUR LIRE, Boudry - 09h00
- 27-29 MARS 2026
BIBLIOWEEKEND
- 21-31 MARS 2026
SEMAINE NEUCHÂTELLOISE
D'ACTION CONTRE LE RACISME
Bibliographie et livres mis en avant
- MARS-AVRIL 2026
EXPOSITION, Laténa
Jeux de l'oie en aquarelle de
Marianne Schneeberger,
les pions réalisés par des élèves

FÉVRIER

- 4 FÉVRIER 2026
Atelier Respire, Laténa - 13h45
- 18 FÉVRIER 2026
NÉ POUR LIRE, Fontainemelon - 09h00
- 19 FÉVRIER 2026
NÉ POUR LIRE, Bevaix - 09h30
- 20 FÉVRIER 2026
NÉ POUR LIRE, Gorgier - 10h00
- 20 FÉVRIER 2026
NÉ POUR LIRE, Laténa - 09h00
- 20 FÉVRIER 2026
NÉ POUR LIRE, Boudry - 09h00

AVRIL

- 22 AVRIL 2026
NÉ POUR LIRE, Fontainemelon - 09h00
- 24 AVRIL 2026
NÉ POUR LIRE, Laténa - 09h00

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet www.bibliobus-ne.ch
032 886 51 50 / Bibliobus.ne.secr@ne.ch

Origami pour la Fête des mères



le jeudi 23 avril 2026
de 15h30 à 17h30

Rendez-vous à la bibliothèque de Laténa

Un succès rencontré, le nombre de participants est limité ainsi :
- 15h30-16h00 : 10 personnes
- 16h00-16h30 : 10 personnes
- 16h30-17h00 : 10 personnes
- 17h00-17h30 : 10 personnes

Pour s'inscrire, demande à tes parents de nous appeler au 032 886 66 18 ou de nous envoyer un courriel à l'adresse suivante bibliobus.latena@ne.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



RÉORGANISATION DU SERVICE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Dans une volonté de renforcer la qualité de ses prestations à la population et de consolider l'organisation de ses activités, la Commune de Laténa a procédé à une réorganisation de son Service de la santé et de la sécurité publique. Il est désormais regroupé avec celui de la culture, des sports, des loisirs et du tourisme.

Ces domaines fusionnent afin de créer le nouveau Service de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie (SSQV). Cette organisation vise à favoriser les complémentarités entre plusieurs missions étroitement liées à la vie locale, à la prévention et au bien-être de la population. Par cette évolution, la commune entend renforcer la coordination interservices, tout en assurant un cadre de fonctionnement plus clair, plus stable et plus efficient.

Dans cette nouvelle organisation, le Secteur de la sécurité publique est ainsi créé et rattaché au service SSQV, placé sous la direction de Madame Delphine Novelli, cheffe de service.

Par ailleurs, le Conseil communal a souhaité intégrer explicitement la notion de sécurité dans le titre du dicastère concerné. En charge de la conseillère communale Valérie Dubosson, il porte désormais le nom de Dicastère de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie (DSSQV).

Nomination de Madame Dora Marques Lopes à la tête du Secteur de la sécurité publique

Dans ce cadre, la responsabilité du Secteur de la sécurité publique a été confiée dès le 1er avril 2026 à Madame Dora Marques Lopes. Au bénéfice d'une formation commerciale et d'une formation d'assistante de sécurité publique, Madame Marques Lopes est active au sein de l'administration communale en qualité d'agente de sécurité publique depuis plusieurs années. Elle connaît ainsi parfaitement les réalités du terrain et les missions confiées à ce secteur. Sa nomination s'inscrit dans une logique de continuité, de professionnalisation et de renforcement de l'organisation en place. Avec cette réorganisation, la Commune de Laténa souhaite optimiser les collaborations internes, mieux intégrer les missions liées à la santé dans des processus transversaux et créer un secteur de la sécurité publique structuré. Le Conseil communal



De gauche à droite: Valérie Dubosson, Dora Marques Lopes, Delphine Novelli. Crédit photo Commune de Laténa

LATÉNA



VENEZ DÉCOUVRIR «LATÉNA AUX MILLE SAVEURS»

Le premier atelier culinaire proposé par la Commune de Laténa aura lieu le

21 mai 2026, à 18 h, à l'Espace Perrier, à Marin

Encadrés par des cuisinières et cuisiniers passionné-es, ces ateliers vous permettront de:

- Découvrir de nouvelles recettes et saveurs;
- Apprendre des techniques culinaires;
- Mettre la main à la pâte et développer vos talents.

Mais surtout, c'est l'occasion de vivre un moment chaleureux, favorisant les rencontres entre toutes les générations.

Aucune compétence particulière n'est requise: seule compte l'envie de cuisiner ensemble, d'échanger et de partager un bon repas.

Intéressé-e? Rejoignez-nous et laissez parler votre gourmandise!

Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant auprès du Service de la cohésion sociale: 032 886 66 40 | Latena.CohesionSociale@ne.ch

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 17.04.26 au 18.05.26

Publication FAO n° 16

Dossier SATAC n° 122983

Parcelle(s) et coordonnées: 4320 - Marin - Epagnier; 2566429/1206511

Situation: Sommerhaus; Rue de Foinreuse 2

Description de l'ouvrage: Création et adaptation d'ouvertures en façades

Requérant(s): Mauler Philippe, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans: Christopher Pannett Pannett & Locher Architectes, Wasserwerk-gasse 3, 3011 Berne

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 2 / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 10.06.08 RAC (toiture)

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



50^e édition Fête du Vin Nouveau Cressier
1-2-3 mai 2026
50^e édition

The Big Jump
Vendredi de 15h à 20h

Grand cortège
samedi à 15h

147^{ème} course aux oeufs
dimanche à 15h

Carrousels et animations pour les enfants
durant toute la fête

EN CONCERT

HÉLÈNE SÉGARA
Vendredi de 21h30 à 23h00

YVES LAROCK
Vendredi de 23h30 à 00h30

CARROUSEL
Samedi de 20h30 à 21h45

JUNIOR TSHAKA & BAND
VENDREDI À 15H00

LA CAVE DES LAURIERS JUNGO ET FELLMANN
VOUS PRÉSENTE LE PROGRAMME
WWW.75CL.CH

féteduvin.ch

Suivez la fête en direct!





Hôtel-Restaurant de la Croix-Blanche

Il n'est plus possible d'aligner des truffes et caviar dans la moindre garniture, parce qu'ils sont très lourds économiquement. Nous essayons de rester proche de notre première idée d'il y a 40 ans : Cuisine du terroir tradition de nos arrière-grand-mères

Entrées

Os à moelle coupé dans le sens de la longueur	Fr. 18.-
Feuilleté d'asperges au ris de veau poêlé	Fr. 25.-
Tartare de palé fumée à froide	Fr. 20.-
Escalope de veau viennoise	100g Fr. 32.- 200g Fr. 45.-
Eventail d'asperges vertes et blanches	
du Seeland, Sauce béarnaise, jambon cru Ferrarini	Fr. 38.-
Ris de veau aux morilles à la crème, asperges vertes	Fr. 52.-

Soirées a Thème

Consultez notre site internet : www.Croix-Blanche.ch
Terrasse ombragée côté jardin

BULCOM

Et si vous faisiez vivre
l'Entre-deux-Lacs dans les pages
de votre hebdomadaire ?

Le Bulcom cherche dès que possible un(e) correspondant(e)

Curieux, à l'écoute des autres, vous aimez observer, comprendre et raconter ce qui se passe autour de vous ? Vous avez le sens du contact, un vrai plaisir à écrire et un flair pour dénicher des sujets originaux ? Alors cette mission est faite pour vous.

Votre rôle : suivre la vie des villages, ses projets, ses événements et celles et ceux qui le font bouger. Vous proposez des sujets, rédigez vos articles dans un style clair et vivant, et collaborez avec la rédaction du Bulcom pour donner écho à la vie locale.

Autonomie, fiabilité et curiosité sont essentielles, tout comme une excellente maîtrise du français écrit. Une expérience dans la rédaction, la communication ou le journalisme est un atout, mais la passion des mots et de la rencontre compte avant tout.

Mission flexible, ouverte aux indépendants, étudiants ou retraités actifs souhaitant mettre leur plume au service de la communauté.

Les candidatures sont à adresser à :

Céline Smith Latscha - redaction@bulcom.ch - 076 324 64 50

Soirée folklorique Yodleur Club St-Blaise 25 avril 2026



18h00: Ouverture des portes
20h00: Concert

**Changement de lieu
et d'horaire**

- Yodleur Club (Direction: Pascal Freiburghaus)
- Petites formations
- Orchestre la Foulée Folklorique
- Cors des alpes

Cantine - Petite restauration - Tombola
Espace Perrier - 2074 Marin
Entrée : 15.-



Garage des Parcs Sàrl

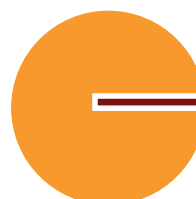


RENAULT

Vente et réparations toutes marques
Helder Fernandes
Rue de la Rosière 2
2000 Neuchâtel

032 725 29 79
www.garage-parcs.ch

Votre Agent RENAULT en ville de Neuchâtel



BORGEAT CHAUFFAGE

Mazout - Gaz

Maîtrise fédérale

secre.borgeat@bluewin.ch Route des Marais 10A
032 721 43 21 2074 Marin-Epagnier

EMERY Ecoute
Respect
Disponibilité
Pompes Funèbres

*Du respect pour
le défunt et la famille*

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24/24 032 754 18 00



La Commune de Laténa sera présente le vendredi 24 avril au Salon de l'immobilier neuchâtelois

Venez nous rendre visite sur le stand (n° 80), mis à disposition par l'hôte d'honneur : « Neuchâtel, un canton à vivre » et découvrez Laténa sous ses différentes facettes : entre lac, vignes, villages, qualité de vie et projets d'avenir.

Patinoires du Littoral
à Neuchâtel

**SALON DE
L'IMMOBILIER**
neuchâtelois

22 – 26 avril
2026

Hôte d'honneur

NEUCHÂTEL
UN CANTON À VIVRE



**C'est là
que ça
se passe!**

Dès 17 h 30, nous vous proposerons de partager un apéritif, en en partenariat avec les vigneronnes et vigneron de la commune.

Nous nous réjouissons de vous accueillir.

L'entrée est gratuite.



AVIS IMPORTANT
RAMASSAGE DU PAPIER
SAMEDI 25 AVRIL 2026 DÈS 8H45



N'amenez pas votre papier à la déchetterie!

Vous soutiendrez les camps et les courses des Ecoles en nous laissant le ramasser devant chez vous. Merci!

VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT

LA MINUTE INNOVATION

Anne may



Entre progrès et controverses, le vrai visage des brevets



Crédit: Ville Oksanen sur Wikimedia Commons

Le système des brevets est au cœur de l'innovation moderne. Sans la protection qu'il confère, les nouvelles techniques et technologies pourraient être copiées immédiatement, ce qui découragerait les investissements en recherche et développement. En garantissant un monopole temporaire, il permet aux organisations de rentabiliser leurs efforts et de prendre des risques, condition essentielle au progrès et à l'innovation.

Une idée ancienne

L'idée de protéger les inventions n'est pas nouvelle. Dès l'Antiquité, certains souverains accordaient des privilèges exclusifs à des artisans pour exploiter une technique. Ainsi, dans la Grèce antique, au VI^e siècle av. J.-C., la cité de Sybaris aurait accordé des droits temporaires à des cuisiniers innovants. Cette forme précoce de protection, limitée à un an, visait à encourager la créativité et stimulait une vive concurrence dans cette colonie réputée pour son goût de la gastronomie.

Toutefois, le système moderne des brevets prend véritablement forme à la Renaissance. En 1474, la République de Venise adopte ce qui est considéré comme le premier cadre juridique structuré: toute personne mettant au point une invention nouvelle et ingénieuse pouvait obtenir un droit exclusif d'exploitation pour une durée limitée, généralement dix ans, à condition que l'invention soit réellement mise en œuvre et utile. La loi imposait aussi une obligation de divulgation afin que l'innovation puisse être comprise et, à terme, réutilisée par la collectivité. Pour la première

fois, la protection des inventions ne reposait plus sur des privilèges accordés au cas par cas, mais sur des règles générales et relativement prévisibles.

Ce principe demeure aujourd'hui au fondement du système moderne. Le détenteur du brevet bénéficie d'un monopole limité dans le temps, généralement vingt ans, mais doit en contrepartie décrire précisément son invention, qui devient librement utilisable une fois le brevet expiré.

La course mondiale aux brevets

À l'échelle mondiale, les brevets sont devenus omniprésents et constituent également un indicateur clé de la performance technologique des États. Selon l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), environ 3,5 millions de demandes de brevets sont actuellement déposées chaque année dans le monde. Tous les dépôts ne sont pas acceptés, loin de là, et le taux d'octroi varie généralement entre 50 % et 70 %. Par ailleurs, un brevet sur vingt concerne une idée franchement atypique, allant du gadget improbable à l'objet volontairement humoristique.

Les secteurs les plus dynamiques sont aujourd'hui les technologies informatiques, notamment l'intelligence artificielle et le quantique, suivies par les communications numériques, les machines et l'énergie, les technologies médicales ainsi que les transports. Certaines innovations majeures reposent désormais sur des portefeuilles de milliers de brevets, illustrant la complexité croissante de l'innovation contemporaine.

La Suisse championne

La Suisse figure régulièrement parmi les pays les plus innovants au monde, notamment grâce à un nombre de brevets par habitant très élevé. Avec près de 10 000 dépôts en 2025, elle se classe parmi les leaders mondiaux et européens. Cette performance repose en grande partie sur la solidité de ses secteurs pharmaceutique, technologique et industriel. Les données récentes montrent également une forte progression des technologies énergétiques, stimulée par l'électrification, les réseaux intelligents, les solutions de stockage et les technologies propres telles que l'efficacité énergétique ou les pompes à chaleur. La mobilité électrique, avec les innovations liées aux batteries et aux systèmes de recharge, ainsi que certaines applications des technologies quantiques à l'optimisation des réseaux, participent également à cette dynamique.

Un système au cœur de controverses

Malgré leur rôle essentiel, les brevets soulèvent d'importantes controverses. L'une des plus sensibles concerne l'accès aux médica-

ments. En accordant un monopole temporaire aux entreprises, ils peuvent entraîner des prix élevés, limitant l'accès à certains traitements dans les pays à faibles revenus. Des mécanismes de flexibilité existent toutefois, comme les licences obligatoires, permettant en théorie de produire ou d'importer des versions génériques de médicaments en cas d'urgence sanitaire. Leur mise en œuvre reste néanmoins complexe et politiquement sensible, illustrant les tensions persistantes entre protection des droits et accès aux biens essentiels.

Une autre controverse majeure concerne la brevetabilité du vivant. Depuis l'arrêt *Diamond v. Chakrabarty* de la Cour suprême des États Unis, qui a consacré la possibilité de breveter des organismes vivants — en l'occurrence une bactérie génétiquement modifiée — la question de la légitimité d'une appropriation juridique du vivant demeure vivement débattue. Les critiques dénoncent une forme de marchandisation et s'inquiètent des conséquences, notamment pour les agriculteurs, en termes de dépendance vis-à-vis de grandes entreprises détenant des brevets sur les semences. Le brevetage de séquences génétiques humaines ou animales isolées soulève, quant à lui, la question de l'appropriation du patrimoine génétique, tandis que celui des micro-organismes modifiés, tels que des bactéries ou des levures utilisées pour produire des médicaments ou des biocarburants, alimente les craintes d'une concentration excessive du pouvoir biotechnologique et de freins potentiels à la recherche.

Enfin, certaines pratiques, comme l'« evergreen », illustrent les dérives possibles du système. Elles consistent à déposer de nouveaux brevets sur des modifications mineures d'un produit existant afin de prolonger artificiellement la durée de protection et de retarder l'arrivée de concurrents, notamment dans le secteur pharmaceutique. Bien que légales dans certains cas, ces stratégies sont souvent critiquées pour leur impact sur la concurrence et l'accès aux produits.

En partenariat
avec

viteos
partenaire de transition énergétique



ENTRE-DEUX-LACS

Population des cinq communes

Grosso modo: $\frac{3}{4}$ de Suisses, $\frac{1}{4}$ d'étrangers

La répartition de la population d'origine suisse et étrangère en 2025 dans nos communes a été établie au début de cette année par le Service statistique cantonal. Dans les cinq communes de l'aire de diffusion du BulCom, la proportion d'étrangers est comparable à celle de tout le canton qui est de 27,5 %, Lignièrès faisant exception.

Habitants et habitantes	Suisses et Suissesses	Etrangers et étrangères
Laténa 11'742	73,39 %	26,61 %
Cornaux 1'681	74,18 %	25,82 %
Cressier 2'070	70,24 %	29,76 %
Le Landeron 4'634	78,97 %	21,03 %
Lignièrès 1'103	85,95 %	4,05 %

En 2025, dans l'ensemble du canton, les communautés étrangères les plus représentées sont les personnes de nationalité portugaise (12'185), française (10'907), italienne (6'254), ukrainienne (1'403) et kosovare (1'282).

CZ

NEUCHÂTEL

Dimanche 26 avril 2026

Le tramway historique circulera entre Neuchâtel et Boudry

L'Association neuchâteloise des amis du tramway ANAT fera circuler sa rame historique, dimanche 26 avril après-midi, entre Neuchâtel et Boudry. Elle ouvrira également son musée, aux Isles d'Areuse qui présente plusieurs véhicules d'antan des transports publics du Littoral neuchâtelois.

Horaire des circulations de la rame historique

Départs de Neuchâtel – Place Pury Littorail: 13h51, 15h11 et 16h31

Départs de Boudry Littorail 13h11, 14h31 et 15h51

L'accès au tramway historique et au musée est libre.

L'illustration de cet article représente une des petites remorques utilisées par le tram hippomobile Neuchâtel – Saint-Blaise en fonction de 1894 à 1896. Elle circula encore en jusqu'en 1964 sur la ligne de La Coudre avant d'être intégrée, par la suite, dans la rame historique de l'ANAT. La photo a été prise, en 1976, lorsque la voiture fut remise en service le dernier jour de circulation du tram de Corcelles.

CZ



CORNAUX

Chœur d'hommes

Vous avez envie de passer une soirée conviviale ?

Alors venez écouter les chants et voir la pièce de théâtre humoristique, présentés par le CHŒUR D' HOMMES DE CORNAUX, demain samedi 18, à 20h00, (portes à 19h00) espace Ta T' Ou à Cornaux.

Nous nous réjouissons de vous y rencontrer nombreux. Merci d'avance.

messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch

Imprimer
c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant



Messeiller SA
Place de la Fontaine 1 - Case postale 142
2034 Peseux
032 756 12 96 - vente@messeiller.ch
www.messeiller.ch

ENTRE-DEUX-LACS

Frelon asiatique, agir maintenant près de chez soi



ATTENTION

Le frelon asiatique se réveille

Inspectez régulièrement vos bâtiments pour trouver les nids primaires des frelons asiatiques.

Signalez les nids sur www.frelonasiatique.ch

Ne pas détruire soi-même (danger et risque de confusion)!

Merci à : FCNA

Pourquoi le printemps est décisif

À la sortie de l'hiver, seules les futures reines survivent. Dès le mois de mars, elles recherchent un endroit abrité pour fonder un nid primaire, soit: sous un avant toit, dans un nichoir, dans une cabane de jardin, dans un encadrement de fenêtre ou tout autre recoin protégé.

Pour freiner l'expansion de l'espèce, les nids, de petite taille (quelques centimètres au début), sont les plus simples à repérer et les plus faciles à éliminer. Lorsque la colonie migre ensuite en été vers un nid secondaire, souvent situé en hauteur dans un arbre, elle peut atteindre plusieurs milliers d'individus et provoquer un impact majeur sur les pollinisateurs.

Un danger pour les insectes utiles

Un seul nid de frelons asiatiques peut consommer plusieurs kilos d'insectes par saison, dont une grande part de pollinisateurs essentiels (abeilles, mouches, papillons etc.). Cette pression croissante menace les écosystèmes locaux, ainsi que l'apiculture, la viticulture et l'arboriculture.

La population: un acteur décisif

La majorité des nids primaires sont découverts grâce aux signalements. Il s'agit donc de photographier et d'annoncer toute observation suspecte sur: www.frelonasiatique.ch

Les spécialistes valident l'identification et interviennent si nécessaire.

Comment agir chez soi

Au printemps, inspecter régulièrement avant toits, appentis, nichoirs, cabanons, haies touffues et tout autre endroit protégé des intempéries.

Les reste de l'année, observer aussi les buissons, arbres, massifs de fleurs et points d'eau. Ne jamais s'approcher d'un nid à moins de 5 mètres. Ne pas installer de pièges maison: ils capturent massivement d'autres espèces utiles.

Les référents frelon asiatique, des membres de la Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture (FCNA) spécialement formés, sont à disposition de toute entité intéressée pour fournir des informations ou des formations sur mesure. Vous pouvez les contacter à l'adresse: frelonasiatique.fcna@gmail.com.

Des informations utiles (aide à l'identification, nouvelles saisonnières...) sont également disponibles sur www.frelonasiatique.ch



Sophie Treuthardt,
référente frelon asiatique FCNA/CP



Le frelon asiatique à pattes jaunes (*Vespa velutina nigrithorax*) poursuit sa progression spectaculaire en Suisse. En 2025, 3'400 nids ont été recensés, soit quatre fois plus qu'en 2024.

Cette espèce invasive est désormais présente dans 19 cantons, et sa croissance fulgurante inquiète les spécialistes en raison de ses effets sur la biodiversité locale.

Canton de Neuchâtel

Le canton de Neuchâtel n'est pas épargné, car 111 nids ont été découverts en 2025. Cela représente donc une multiplication par plus de six par rapport à l'année précédente. Le canton figure désormais parmi les régions les plus touchées.



QualityNet SÀRL
Services

Entreprise de Nettoyage

- Nettoyage de vitres, vitrages et vérandas
- Nettoyage régulier de bureaux et locaux commerciaux
- Shampoing de moquettes et de tapis
- Nettoyage d'appartements, maisons et villas
- Service de conciergerie
- Service femme de ménage

Chemin des Nageux 15 · 2087 Cornaux
Téléphone: +41 32 535 52 75 · Mobile: +41 78 667 95 27
info@qualitynet.ch · www.qualitynet.ch

40 ans de soins à domicile personnalisés et bienveillants dans tout le canton - reconnus par toutes les caisses d'assurance maladie.

Ponctualité - Fiabilité - Qualité des soins et des prestations
d'assistance y compris le ménage - Présence 24h/24h

senevita Casa

Senevita Casa Neuchâtel, Avenue des Pâquiers 1, 2072 Saint-Blaise
+41 32 753 77 20 - info@senevita.ch



HAUTERIVE

Samedi 25 avril: Retour de la soupe aux pois

Avec le printemps, la Société d'Emulation d'Hauterive revient avec sa succulente soupe aux pois.

Après la course aux œufs du lundi de Pâques qui a accueilli les enfants sous un soleil radieux, les membres de l'Emulation seront à pied d'œuvre samedi 25 avril. La soupe mijotera dans la romaine dès le matin et les tables seront installées pour accueillir la population.

Venez nombreux pour partager un moment agréable sur la place du village (sous le couvert de la poste en cas de pluie) en dégustant notre soupe aux pois accompagnée de jambon ou de saucissons.

Une belle occasion de retrouver les amis et les voisins dans une ambiance conviviale et détendue.

Les membres de l'Emulation se réjouissent de vous retrouver et vous attendent, avec autant d'enthousiasme que les enfants ont eu lors de la course aux œufs, pour vous servir. A bientôt.

Agenda: samedi 25 avril Soupe aux pois

Samedi 30 mai Risotto

BE



LA NEUVEVILLE - Au programme!

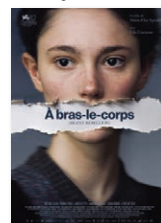


A BRAS-LE-CORPS

Drame de Marie-Elsa Sgualdo

avec Lila Gueneau, Thomas Dorci, Grégoire Colin

Emma, 15 ans, enceinte après avoir été violée, défie sa communauté protestante rurale répressive pour se forger un chemin vers l'autodétermination, transformant son traumatisme en catalyseur d'émancipation tout en affrontant l'hypocrisie morale du village et le spectre de la Seconde Guerre mondiale qui l'entoure.



VE 17, SA 25 et DI 26 avril à 20h30 en VF
12 (14) ans - CH - 1h38 - 2025

PLANÈTES

Animation de Momoko Sefo

Quatre graines de pissenlit qui ont survécu à des explosions nucléaires, sont propulsées dans l'espace. Sur une planète inconnue, iels cherchent un sol qui leur permettra de survivre. Les éléments, la faune, la flore et le climat leur dressent des obstacles. Une odysée microscopique et émouvante sur la migration environnementale et la difficulté de trouver un foyer.



SA 18 et DI 19 avril à 14h en VF
8 (10) ans - FR - 1h16 - 2025

ALTER EGO

Comédie de Bruno Lavaine avec Laurent Lafitte, Blanche Gardin, Olga Kurylenko

Alex a un problème : son nouveau voisin est son sosie parfait. Avec des cheveux. Un double en mieux, qui va totalement bouleverser son existence.

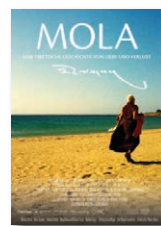


SA 18, DI 19 et ME 22 avril à 20h30
DI 26 avril à 17h
16 ans - FR - 1h49 - 2025

MOLA - UNE HISTOIRE TIBÉTAINE D'AMOUR ET DE PERTE

Documentaire de Martin Braucau

Le film raconte le destin d'une femme dévouée et charismatique. Comme des millions d'autres, elle a été jadis chassée de son pays par des changements politiques dramatiques. Au loin, elle parvient finalement à vivre dans la dignité et à donner un sens à sa vie. C'est aussi l'histoire d'une mère et de sa fille. Intime et universelle à la fois, leur relation donne un aperçu d'une relation pleine d'amour et de défis que la vie commune apporte.



DI 19 avril à 17h en VOST, en présence d'invités
8 (12) ans - CH - 1h24 - 2025

POUR LES HORAIRES DÉFINITIFS OU LES CHANGEMENTS DE DERNIÈRE MINUTE, CONSULTEZ LE PROGRAMME SUR WWW.CINE2520.CH

À L'AFFICHE

A BRAS-LE-CORPS

VE 17, SA 25 ET DI 26 AVRIL À 20H30 EN VF

PLANÈTES

SA 18 ET DI 19 AVRIL À 14H EN VF

ALTER EGO

SA 18, DI 19 ET ME 22 AVRIL À 20H30

DI 26 AVRIL À 17H

MOLA - UNE HISTOIRE TIBÉTAINE

D'AMOUR ET DE PERTE

DI 19 AVRIL À 17H EN VOST,

EN PRÉSENCE D'INVITÉS

PROCHAINEMENT

LES RAYONS ET LES OMBRES

LES ENFANTS DE LA RÉSISTANCE

LE RÊVE AMÉRICAIN

MARSUPIAMI

LA MAISON DES FEMMES

JUSTE UNE ILLUSION

THE DRAMA

PRIMAVERA - VIVALDI ET MOI

PROJET DERNIÈRE CHANCE

WWW.CINE2520.CH

New Kia EV4

Réservez un essai sur route auprès de votre partenaire Kia.

Désormais avec un leasing à 0%*



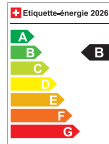
KIA
Movement that inspires

En savoir plus.

Garage Carrosserie Storrer Sàrl

Grand pont 2 | 2087 Cornaux
+41 32 757 15 56 | info@storrerautomobiles.ch

Modèle illustré: Kia EV4 GT-Line 81.4 kWh aut., CHF 49'950.-, prime EV de CHF 2000.- déjà déduite. Peinture métallisée CHF 830.- 15,8 kWh/100 km, 18 g CO₂/km, rendement énergétique B. *Calcul de leasing, p. ex. à 0%: Kia EV4 Lite 58.3 kWh aut., CHF 34'450.-, prime EV de CHF 2000.- déjà déduite. Mensualité leasing CHF 299.-, taux de leasing 0%, taux de leasing eff. 0%, durée 24 mois, 10'000 km/an, versement initial CHF 8612.- (non obligatoire), assurance casco complète obligatoire non incluse, le partenaire de leasing est MultiLease AG. Une demande de leasing n'est pas accordée lorsqu'elle entraîne le surendettement du consommateur ou de la consommatrice. Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 111 g CO₂/km selon le nouveau cycle d'essai WLTP. Offre valable jusqu'au 28.2.2026 ou jusqu'à épuisement des stocks (seulement chez les partenaires Kia participants).



QUAND PACHELBEL RENCONTRE IONESCO...

Un spectacle sans précédent

La Chanson d'Hauterive vous invite à deux soirées pleines de surprises avec un programme inédit composé d'œuvres retravaillées, modifiées, remixées. Les acteurs d'un soir, inspirés par la Cantatrice chauve du dramaturge franco-roumain Ionesco, vont en revisiter un extrait et le transformer, un peu à la façon de Raymond Queneau dans ses Exercices de style ou plus proche de nous, des Dicodeurs avec la célèbre *Histoire du Moustachu*.

Les chanteurs vous proposeront entre autres, des musiques basées sur le célèbre canon du compositeur baroque allemand, Johann Pachelbel. Cette pièce magnifique, créée à la fin du XVII^e siècle, a dit-on, des pouvoirs relaxants. De par sa structure simple, elle procure sérénité et joie. C'est une œuvre porteuse de bonheur et de paix.

Des artistes tels que Gilbert Bécaud, George Moustaki Maroon 5, Oasis ainsi que le compositeur de Itsu Nando Demo, une chanson tirée du dessin animé Le Voyage de Chihiro ont repris les bases de ce canon. Si l'on cherche bien, on trouvera des dizaines d'autres d'exemples. Puis nous irons taquiner la Truite au bord d'un ruisseau à l'onde claire, emmenés par Schubert, Mozart, Beethoven. Lizt...

Il sera également question d'une serpette dont le manche s'est égaré. John Michet nous a concocté une fantaisie pluri musicale sur cette célèbre comptine qui, si vous vous en souvenez, joue avec les voyelles et demande de la dextérité de prononciation.

Vous êtes tentés?

Alors rendez-vous le samedi 25 avril à 20h ou le dimanche 26 avril à 17h au Centre sportif d'Hauterive.

Petite restauration - bar à bière - tombola

www.chansondhauterive.ch





CAFE THEATRE
LA TOUR DE RIVE
LA NEUVEVILLE



FALLAIT PAS LES AGACER!
de Jean-Claude Martineau

Café-Théâtre de la Tour de Rive - Troupe en apARTé
Ve 17 Sa 18 avril 2026 à 20h00 - Di 19 avril 2026 à 17h00

Ve 17 Sa 18 avril à 20h00 et Di 19 mars à 17h00 – Comédie

La troupe en apARTÉ, qui répète en notre lieu, vient comme à l'accoutumée égayer la fin de notre saison avec une comédie rutilante autour du 3^{ème} âge, ses petites et grandes douleurs, ses grandes et petites décisions.

«**Fallait pas les agacer!**» de Jean-Claude Martineau

A ne pas manquer!

Le vendredi et le dimanche se remplissent bien, veuillez si possible, privilégier la réservation de vos places pour le samedi à 20h00. Vous serez à l'aise et profiterez d'une table pour déguster ce vaudeville.

Mais, de toute manière, vous êtes les bienvenus lors de ces 3 représentations!
L'équipe de la Tour de Rive



Bevaix, Môtiers, Crêt-du-Lode
landi.ch



89.-

Gril à gaz Grill Club Justy
Optimal jusqu'à 6 personnes.
2 brûleurs en acier revêtus d'alu et grille émaillée.
Tablettes rabattables.

499.-

Gril à gaz Flamy Grill Club
Optimal jusqu'à 12 pers. 4 brûleurs en acier inoxydable, 1 brûleur turbo, 2 grilles de cuisson et grille de maintien au chaud.

499.-

Tondeuse Robot 800 Okay
Programmation sur le robot et via l'application. Surface jusqu'à 800 m². Pente jusqu'à 35%. Pas de fil de délimitation nécessaire!



Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Chaque vendredi: Le **BUZZ** (groupe de jeunes) se retrouve en principe chaque vendredi à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf exception. Pour en savoir davantage sur le programme, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Pour en savoir plus sur les activités de la paroisse www.entre2lacs.ch
Flyers papiers disponibles dans les divers lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Samedi 18 avril: 17 h 00 Culte à la chapelle d'Hauterive.

Dimanche 19 avril: 10 h 00 Culte unique de retour du camp de printemps des enfants «Les tribus de la forêt légendaire», au temple de St-Blaise – photos, témoignages, chants et autres surprises vous attendent! La Ruche et Bee Happy seront au culte. Les Bourdons (garderie) seront au foyer.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi: Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Mardi midi: Chaque mardi au foyer (sauf vacances scolaires) – pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! **Accueil dès la 9^e Harmos.**

Gratuit et ouvert à tous – chaque enfant apporte son pique-nique – moment de partage, jeux, repas, avec l'encadrement d'une équipe sympathique.

Infos et inscriptions auprès de Ruth Letare (contact ci-après).

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi: dès 9 h 00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignièrès

Pour un éventuel transport pour les cultes, contactez au préalable Erica Schwab, 032 751 28 30

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Coordinateur de l'enfance

Joachim Boulanger, tél. 078 638 91 53 (les lundis, mercredis et vendredis matin) joachim.boulanger@hotmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 17 avril

9h00 Messe + Confessions à St-Blaise

Samedi 18 avril

18h00 Messe des Familles à St-Blaise

Dimanche 19 avril

10h45 Messe à St-Blaise

Vendredi 24 avril

9h00 Messe + Confessions à St-Blaise

Samedi 25 avril

9h15 Retraite préparation à la Communion 6H, salle paroissiale sous l'église de Saint-Blaise

18h00 Messe à St-Blaise

Dimanche 26 avril

10h30-16h00 Pastorale de la Famille, Thème Dimanche ensemble, eli-sabeth.papet@cath-ne.ch; 076 273 03 00, temps convivial de ressourcement et de partage entre adultes avec prise en charges des enfants

10h45 Messe des Familles à St-Blaise 63^{ème} Journée mondiale de prière pour les vocations

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale

www.cath-ne.ch/ votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h00/13h30-17h00 et jeudi 08h30-12h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06 / 079 367 79 32

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Contact: Abbé Gérard Muanda

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 19 avril

9h15 Messe

Lundi 20 avril

19h30 Répétition de l'Ensemble Vocal GAUDIUM au Chalet St-Martin

Mardi 21 avril

11h00 Messe au Foyer

16h00 Catéchèse 6^e H au Chalet St-Martin

16h00 Conseil de communauté à la cure de Cressier

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jedi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jedi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

Mercredi 22 avril

9h00 Conseil de paroisse à la cure

10h00 Célébration de la Parole au home St-Joseph

Jeudi 23 avril

11h00 Messe au Foyer

Samedi 25 avril

10h00 Catéchèse de 4^e H au Chalet St-Martin

Dimanche 26 avril

9h15 Messe de la Corporation St-Martin

Contact: abbé Gérard Muanda, Rue du Port 3, 2072 St-Blaise
079 367 79 32.

Sandro Agustoni, agent pastoral, rue de l'Eglise 1, 2088 Cressier
077 427 84 59 – sandro.agustoni@cath-ne.ch

Secrétariat à disposition à Cressier le mardi et le vendredi après-midi – 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Jeudi 23 avril

18h00 Conseil de paroisse à la cure

Samedi 25 avril

11h00 Baptême à l'église

Contact: abbé Gérard Muanda, Rue du Port 3, 2072 St-Blaise
079 367 79 32.

Sandro Agustoni, agent pastoral, rue de l'Eglise 1, 2088 Cressier
077 427 84 59 – sandro.agustoni@cath-ne.ch

Secrétariat à disposition à Cressier le mardi et le vendredi après-midi – 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

SolarTech
ENGINEERING SA
Rejoignez le système solaire
0848 003 848
www.solartech-engineering.ch

Notre garage **GB VEHITECHNIQUE SA** proche de chez vous
SERVICE & REPARATION
VENTE VOITURES NEUVES
VENTE OCCASIONS
OLDTIMER

GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive
Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • vehitechnique@bluewin.ch

Services et support informatiques
pour PME, indépendants et privés

Markus Burkhardt
www.aloha-digital-services.ch
Rue de Soleure 39, Le Landeron

groupe e

CONTACTEZ-NOUS !
T. 026 352 68 00 ou
info@celsius.ch

Nous répondrons avec plaisir à vos questions.

CHAUFFAGE À DISTANCE ENTRE-DEUX-LACS

Ensemble pour l'énergie de demain

entre-deux-lacs.ch



MARIN



Matchs du FC Marin-Sports

Vendredi 17.04.2026

20h00 FC Cornaux - FC Marin-Sports - Vétérans, match d'entraînement

Samedi 18.04.2026

9h15 FC Boudry Rouge - FC Marin-Sports II - Juniors D9, 2^{ème} degré, groupe 2
 10h00 FC Marin-Sports I - ANF M-15 féminin - Juniors D9, 1^{er} degré, groupe 1
 11h00 FC Val-de-Travers - FC Marin-Sports - Juniores féminines FF-14, groupe 2
 13h30 FC Marin-Sports II - FC Cortaillod II - Juniors C, groupe 4
 14h00 FC Boudry - FC Marin-Sports - Juniors B, groupe 2
 17h30 FC Marin-Sports I - FC Béroche-Gorgier I, 2^{ème} ligue, groupe 1
 17h30 FC Les Bois I - FC Marin-Sports II, 3^{ème} ligue, groupe 2

Dimanche 29.04.2026

13h00 Team Léman FCV-FCCB (6541) 1 - FC Marin-Sports I
 Championnat Youth League C

LIGNIÈRES



Matchs du FC Lignières

Vendredi 17.04.2026

20h00 FC Val-de-Ruz III - FC Lignières II - championnat 4^e ligue
 Terrain de football Sous-le-Mont, Dombresson

Samedi 18.04.2026

10h00 TE2L Lignières - Team Neuchâtel
 championnat Juniors D-7 - Centre Sportif, Lignières
 14h30 TE2L Lignières - FC Corcelles Cormondrèche
 championnat Juniors B - Centre Sportif, Lignières
 17h30 FC Lignières I - FC Le Communal Sport Le Locle I
 championnat 2^e ligue - Centre Sportif, Lignières

Mardi 21.04.2026

20h00 FC Lignières II - FC La Sagne II
 championnat 4^e ligue - Centre Sportif, Lignières

Mercredi 22.04.2026

18h15 Team Vallon Xhaka - TE2L Lignières - championnat Juniors D-9
 Terrain de Fin-des-Fourches, Saint-Imier

LE LANDERON



Matchs du FC Le Landeron

Vendredi 17.04.2026

20h15 FC Etoile-Sporting I - FC Le Landeron
 championnat 3^e ligue - Les Foulets - A, La Chau-de-Fonds

Samedi 18.04.2026

9h00 Team Béroche-Bevaix (Béroche) - TE2L Le Landeron
 championnat Juniors D-7 - En Seraize - B, Gorgier
 11h00 TE2L Le Landeron - Team Vallon Xhaka
 championnat Juniors D-9
 Ancien Stand - Terrain principal, Le Landeron
 14h00 TE2L Le Landeron - FC Peseux Comète II - championnat Juniors C
 Ancien Stand - Terrain principal, Le Landeron

Dimanche 19.04.2026

14h00 FC Le Locle - TE2L Le Landeron - championnat Juniors A
 Jeanneret - A - terrain synthétique, Le Locle

HAUTERIVE



Matchs du FC Hauterive

Samedi 18.04.26

10h00 FC Hauterive - GrpM Le Parc (Juniors D7) groupe 2
 10h30 FC Colombier II - FC Hauterive - (Juniors D9) groupe 2
 14h00 FC Hauterive I - GrpM Le Parc I (Juniors C) groupe 2
 16.00 Team Béroche-Bevaix (Bevaix) - FC Hauterive (Juniors A)
 17.30 FC Hauterive - FC Val-de-Travers (Juniors B) groupe 2

Dimanche 19.04.26

13h00 Team FC CSL - FC Ticino - FC Hauterive II (Juniors C) groupe 3

Lundi 20.04.26

20h15 FC La Sagne I - FC Hauterive I (3^{ème} ligue)

Mercredi 22.04.26

19h00 FC Le Locle - FC Hauterive I (Juniors C) groupe 2

Vendredi 24.04.26

20h30 FC Hauterive - FC Le Locle (Juniors A)

CRESSIER



Matchs du FC Cressier Sport 2019

Samedi 18.04.2026

9h00 Team Vallon Zuber - TE2L Cressier
 championnat Juniors D-7 - Terrain du Stand - Sonvilier
 13h00 TE2L Cressier - FC Saint-Blaise
 championnat Juniores féminines FF-17
 Stade des Prélards - Cressier
 20h00 FC Bevaix II - Cressier Sport 2019
 championnat 5^e ligue - Les Murdines - Bevaix

CORNAUX



Matchs du FC Cornaux

Vendredi 17.04.2026

19h00 FC Corcelles Cormondrèche II-TE2L Cornaux
 championnat Juniors C - 2x45 - Groupe 4
 Stade du Grand Locle - A, Corcelles

Samedi 18.04.2026

9h00 TE2L Cornaux-Team Milvignes
 championnat Juniors D-7 - 2^{ème} degré - tour printemps
 Groupe 2 - Terrain de sports - A, Cornaux
 10h00 FC Ticino-TE2L Cornaux Bleu
 championnat Juniores féminines FF-14 (9v9) - tour printemps
 Groupe 1 - Stade des Marais - A, Le Locle
 11h00 TE2L Cornaux Jaune-FC Colombier
 championnat Juniores féminines FF-14 (9v9) - tour printemps
 Groupe 2 - Terrain de sports - A, Cornaux

Mardi 21.04.2026

19h00 TE2L Cornaux Bleu-FC Val-de-Ruz
 championnat Juniores féminines FF-14 (9v9) - tour printemps
 Groupe 1 - Terrain de sports - A, Cornaux

Vendredi 24.04.2026

20h30 FC Cornaux-FC Unine - championnat 4^e ligue - Groupe 2
 Terrain de sports - A, Cornaux

Samedi 25.04.2026

FC Boudry-TE2L Cornaux
 championnat Juniors D-7 - 2^{ème} degré - tour printemps
 Groupe 2 - Nouveau stade de Boudry - Stade des Buchilles,
 Plaine de Perreux
 11h00 TE2L Cornaux Bleu- FC Boudry
 championnat Juniores féminines FF-14 (9v9) - tour printemps
 Groupe 1 - Terrain de sports - A, Cornaux
 13h00 TE2L Cornaux-GrpM FC Etoile-Sporting
 championnat Juniors C - 2x45 - Groupe 4
 Terrain de sports - A, Cornaux
 16h30 Team Béroche-Bevaix (Bevaix)-TE2L Cornaux Jaune
 championnat Juniores féminines FF-14 (9v9) - tour printemps
 Groupe 2 - Les Murdines - A, Bevaix

ENTRE-DEUX-LACS

Le CAP, nouvelle présidence officialisée



Excellente nouvelle lors de l'assemblée statutaire du Centre d'animation socioculturelle, le CAP, tenue fin mars: Ophélie Perrot, présidente intérimaire jusqu'ici, apprécie son engagement et accepte de poursuivre officiellement sa fonction.

Avec satisfaction, les délégués communaux de Cornaux, Cressier, Lignières et Le Landeron ont pris connaissance du travail accompli par l'équipe d'animation, présenté par son responsable Sébastien Fornerod et l'animatrice Annahé Guenat. Au cours des six derniers mois, les soirées karaoké SMS ont rencontré un grand succès. Même constat pour Halloween, avec des décors effrayants et des animations conçues avec la participation des jeunes. Le souhait des plus grands de se retrouver s'est concrétisé lors d'une soirée film d'horreur réservée aux 16+. En collaboration avec le Centre de loisirs de Neuchâtel (CDL), le projet Travail social hors murs (TSHM) s'inscrit dans une démarche d'accompagnement et de soutien aux jeunes en rupture. Résultat: plusieurs

d'entre eux ont réintégré le système éducatif via des places d'apprentissage. À ce propos, une confirmation supplémentaire de la subvention est attendue lors du rendez-vous prévu avec le délégué cantonal. La recherche d'emploi est soutenue par la structure du CAP «Je me vois bien», animée par de jeunes stagiaires qui accompagnent les participants dans la rédaction de CV et de lettres de motivation. Là aussi, les résultats sont encourageants: un jeune en décrochage a retrouvé de la motivation. Les échanges et rencontres se poursuivent auprès des élèves grâce à l'action «Pausas au C2T», chaque vendredi à 10h. Organisée en alternance dans les centres sportifs des communes affiliées et soutenue par des aides-moniteurs, l'activité hivernale Sportnights gagne en puissance. Les participants attendent déjà avec impatience la prochaine saison. Testée sous forme anonyme et jugée utile, la plateforme Ciao.ch sera reconduite: elle permet de traiter une à deux fois par semaine des appels liés à la santé mentale. En parallèle, des ateliers sont prévus dans le cadre de la formation complémentaire suivie par Annahé Guenat auprès de Graines de paix, une association dédiée à l'éducation à la paix et à la prévention de la violence.

Parmi les **projets** à venir, une sortie à Europapark viendra récompenser l'engagement de jeunes impliqués dans son financement par la vente de biscuits devant diverses enseignes commerciales. Le chantier participatif Entre2Ride va également redémarrer, les jeunes prenant part aux travaux nécessaires à l'amélioration de la piste de skate. Le CAP sera présent à l'inauguration de la zone sportive et de détente à Lignières le 25 avril.

Lors de la FVN, l'équipe d'animation sera, comme à son habitude, présente au plus près des jeunes. Elle proposera un accueil calme et sans alcool, une distribution d'eau et de sirop, ainsi qu'une écoute attentive en cas de besoin. En collaboration avec le CDL, une équipe mobile de huit personnes interviendra durant les trois jours de la fête afin de repérer et prévenir les troubles et dérapages.

Aux Jardins du lac, un don important de l'Échoppe du Bourg, destiné à replanter et remettre en état les bacs, permettra de relancer les activités de jardinage avec les jeunes.

Les **comptes 2025** se soldent par un bénéfice. Le manque de soutien a été compensé par une ponction dans le compte Hafen, qui devra impérativement être soldé cette année. La hausse de la location des locaux, la pose de la dalle de la table de ping-pong, l'entretien du bus et diverses charges expliquent certaines dépenses. Vérifiés et approuvés par les communes de Lignières et Le Landeron, les comptes ont été acceptés par l'assemblée.

Le comité reste inchangé. À noter que Sergio, dernier stagiaire, a obtenu la meilleure note possible; il est salué pour son professionnalisme et ses compétences. En conclusion, l'assemblée a remercié l'ensemble des personnes engagées dans la bonne marche de l'association, ainsi que la présidente pour sa gouvernance. GC

RETROUVEZ-NOUS AU
SALON DE L'IMMOBILIER neuchâtois
DU 22 AU 26 AVRIL 2026
Patinaires du Littoral à Neuchâtel

Vous avez un projet énergétique ou une rénovation de votre bien?

Rencontrez nos conseillers :

- Photovoltaïque, pompes à chaleur, batteries, bornes de recharge
- Installation, rénovation et sécurité électrique
- Promotions exceptionnelles

Scannez le QR code pour prendre rendez-vous, **entrée libre**

eli10 groupe
eli10 eligreen elivolt elisafe

AUTOHAUS GERTSCH
Bielstrasse 27, 3232 Ins
autohausgertsch.ch

Exposition de printemps 2026
Samedi, 18. Avril de 10.00 - 19.00 heure
Dimanche, 19. Avril de 10.00 - 16.00 heure

Découvrez, vivez et savourez – avec des saucisses grillées et des boissons!

PEUGEOT CITROËN DS AUTOMOBILES SUBARU

VENDREDI 17 ET SAMEDI 18 AVRIL,
FÊTONS ENSEMBLE NOS 50 ANS,
PROMOS, ANIMATIONS...

Cycles
PROF Lütli

AU BORD DU LAC DE NEUCHÂTEL DEPUIS 1976

Cinquantième anniversaire
Cycles **PROF** Lütli
1976 - 2026

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Comptes de la République neuchâteloise 2025

La Banque nationale, notre bienfaitrice



Le Conseil d'Etat a dévoilé à la presse, le 2 avril passé, les comptes 2025 de la République. « *L'évolution encore favorable des recettes fiscales permet de présenter un bénéfice de 57,6 millions de francs pour un total de charges de 2,6 milliards* » a affirmé le gouvernement.

Le Conseil d'Etat se déclare satisfait de l'exercice 2025 car les recettes fiscales ont été supérieures aux attentes. Toutefois, elles ont quelque peu fléchi: 1'242 millions en 2025 contre 1254 millions en 2024: ce qui témoigne néanmoins de la résilience de l'économie neuchâteloise.

Le bon résultat des comptes 2025 tient aussi à la péréquation financière fédérale: notre canton a reçu une part de 322,8 millions des autres cantons contre 281,7 millions en 2024.

Mais ce n'est pas tout, la Banque nationale BNS a versé à notre canton en 2025 une somme de 39,9 millions sur son bénéfice alors que le budget prévoyait le versement d'une part ordinaire de 26,8 millions. Bien qu'elle n'y soit pas contrainte, la BNS attribue 2/3 de son bénéfice aux cantons et 1/3 à la Confédération. Cette donation tient au fait que les cantons, en 1907, lors de la création de la BNS, lui avaient cédé leur droit d'émettre des billets.

Bienfaitrice et même bienveillante, la Banque nationale suisse BNS a encore remis, l'an passé, à l'Etat de Neuchâtel 9,5 millions non prévus au budget. Il s'agit de la contre-valeur des billets de banque (de la 6^e série) non échangés et rappelés le 1^{er} mai 2000. Ces coupures avaient été émises en 1976; elles avaient perdu leur valeur de paiement le 30 avril 2025 car, après 25 ans, la BNS décide leur péremption.

Ces billets étaient illustrés par les portraits de Suisses célèbres: Leonhard Euler (1707-1783), mathématicien; Horace-Bénédict de Saussure (1740-1799), géologue; Konrad Gessner (1516-1565), savant universel; Francesco Borromi (1599-1677), architecte; Albrecht von Haller (1708-1777), médecin et poète et Auguste Forel (1848-1931), psychiatre, neurologue et entomologue.

Il est, surprenant de constater que 989,6 millions des billets de cette série n'ont pas été échangés en Suisse.

Oubliés dans des coffres ou sous des matelas?

Claude Zweiacker